Plan d'action régional

main-d'œuvre infirmière

Comité régional main-d'œuvre infirmière

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec

Direction des ressources humaines

Avril 2003

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE QUÉBEC

106-0 5908 /

Édition produite par :
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec
Service des communications

Ce document peut être reproduit sans restriction, en tout ou en partie, en autant que la source est mentionnée.

Pour obtenir copie(s) de ce document, s'adresser au :

Centre de documentation
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec
555, boulevard Wilfrid-Hamel Est
Québec (Québec) G1M 3X7

Téléphone : (418) 525-1500, poste 250
Courrier électronique : cecile.ugeux@ssss.gouv.qc.ca

Le présent document peut être consulté à la section « Documentation » / « Publications » du site Internet de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec à l'adresse : www.rrsss03.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2003
Bibliothèque nationale du Canada, 2003
ISBN 2-921332-86-8

Table des matières

Axe 1 Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière 4

Axe 2 Stage, recherche et projets-pilotes 7

Axe 3 Développement en milieu de travail 10

Axe 4 Valorisation de la profession infirmière 13

Axe 1

Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

Axe 1 Développement et adaptation des compétences de la main-d'œuvre infirmière

Objectif :
Maintenir et mettre en place les conditions nécessaires à l'accomplissement de la profession infirmière.

Actions	Partenaires concernés	Échéancier	Suivi
1.1 Apporter un soutien au développement de carrière des infirmières et infirmiers.	• Établissements • Régie régionale de Québec • FIIQ	Continu	
1.2 Arrimer les travaux du Comité régional main-d'œuvre infirmière avec ceux du Comité régional de développement des cadres.	• Régie régionale de Québec • Comités de travail concernés	Printemps-automne 2003 Hiver 2004	
1.3 Faire le suivi des activités du Comité régional de la relève des cadres (personnel infirmier).	• Comité régional main-d'œuvre infirmière	Continu	En cours
1.4 Organiser des formations régionales en partenariat avec les établissements.	• Établissements • Maisons d'enseignement • Consultants • Régie régionale de Québec • Comité régional main-d'œuvre infirmière	Juin 2003	En cours d'élaboration
1.5 Fournir aux établissements des outils leur permettant de mettre en place des mécanismes de reconnaissance des compétences.	• Établissements • Régie régionale de Québec • FIIQ • OIIQ • Université	Automne 2003	

Axe 1 (suite)

Actions	Partenaires concernés	Échéancier	Suivi
1.6 Encourager des projets-pilotes qui privilégient un rapprochement entre l'enseignement et la pratique.	• Établissements • Maisons d'enseignement • Ministère de l'Éducation • Régie régionale de Québec	Continu	
1.7 Actualiser et élargir le partenariat Emploi Québec et la Régie régionale de Québec, et convenir de nouvelles modalités administratives pour le recouvrement du droit de pratique des infirmières.	• Emploi Québec • Régie régionale de Québec	Automne 2003	Cohorte de recouvrement du droit de pratique en cours
1.8 Établir un budget régional annuel pour soutenir l'actualisation d'une partie du plan d'action régional en main-d'œuvre infirmière.	• Régie régionale de Québec	Printemps 2003	
1.9 S'assurer que le suivi des budgets conventionnés affectés en totalité aux établissements pour mettre en place les activités de formation en cours d'emploi soit déposé au comité régional deux fois par année.	• Comité régional main-d'œuvre infirmière • Régie régionale de Québec	Printemps 2003 Hiver 2004	

Axe 2

Stage,

recherche

et projets-pilotes

Axe 2 Stage, recherche et projets-pilotes

Objectif :
Consolider et développer les champs cliniques actuels et à venir, afin de mettre en place les conditions favorables à l'épanouissement de la profession infirmière dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Actions	Partenaires concernés	Échéancier	Suivi
2.1 Analyser et proposer à la Régie régionale des mesures administratives favorisant la supervision des stages en soins infirmiers.	• Comité régional main-d'œuvre infirmière • Établissements • Maisons d'enseignement	Continu	
2.2 Consolider et développer le mécanisme régional actuel de coordination des stages en soins infirmiers.	• Régie régionale de Québec • Comité régional de coordination des stages	Printemps-automne 2003 Hiver 2004	Réactiver le Comité régional de coordination des stages
2.3 Établir un lien d'information entre le Comité régional de coordination des stages et le Comité régional main-d'œuvre infirmière.	• Comité régional main-d'œuvre infirmière • Régie régionale de Québec	Continu	
2.4 Collaborer étroitement avec la permanence de la Régie régionale de Québec pour mettre en place un consortium regroupant collèges, université, établissements et la Régie régionale de Québec.	• Comité régional main-d'œuvre infirmière • Régie régionale de Québec	Juin 2003	

Axe 2 (suite)

Actions	Partenaires concernés	Échéancier	Suivi
2.5 Participation de la Régie régionale de Québec aux différents comités aviseurs et groupes de travail.	• Université • Établissements • Régie régionale de Québec	Automne 2003	
2.6 Favoriser le développement d'une culture de recherche dans les établissements.	• Université • Établissements • Régie régionale de Québec • FIIQ	Continu	
2.7 Promouvoir l'externat.	• OIIQ • Établissements • FIIQ • Régie régionale de Québec	Automne 2003	

Axe 3

Développement en milieu de travail

Axe 3 Développement en milieu de travail

Objectif :
Favoriser l'émergence de projets reliés à l'amélioration de la qualité de vie au travail et au développement de carrière.

Actions	Partenaires concernés	Échéancier	Suivi
3.1 Encourager l'émergence de projets-pilotes qui favorisent l'introduction de nouvelles façons de travailler, de manière à maximiser l'apport des infirmières et infirmiers.	• Régie régionale de Québec	Continu	• Dix-neuf projets-pilotes en organisation du travail en soins infirmiers sont déposés au ministère • Un projet en cours au CSLC-CHSLD Haute-Ville-des-Rivières
3.2 Inviter les établissements à déposer, à la Régie régionale de Québec, des projets en organisation du travail intégrant l'application de la Loi modifiant le Code de profession et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé (projet de loi nº 90) en ce qui concerne l'élargissement de la tâche de l'infirmière.	• Établissements • Régie régionale de Québec	Automne-hiver 2003	
3.3 Favoriser la mise en œuvre de programmes structurés d'accueil et d'intégration au travail dans les établissements.	• Établissements • Maisons d'enseignement • FIIQ	Continu	Projet régional de recrutement - volet : orientation et formation

Axe 3 (suite)

Actions	Partenaires concernés	Échéancier	Suivi
3.4 Intégrer la planification de la main-d'œuvre infirmière à la confection du plan régional d'organisation des services.	• Établissements • Maisons d'enseignement • Régie régionale de Québec	Continu	
3.5 Accompagner, si nécessaire, les établissements dans l'élaboration de leur planification de la main-d'œuvre infirmière.	• Établissements • FIIQ • Régie régionale de Québec	Continu	Offre de soutien faite et relance à venir
3.6 Faire le point périodiquement avec les établissements sur l'avancement de leur démarche de planification de la main-d'œuvre infirmière.	• Établissements • FIIQ • Régie régionale de Québec	Continu	Réalisé en janvier 2003 et relance à venir en 2003-2004
3.7 Établir un lien de communication avec le comité de suivi régional du plan d'action en gestion de la présence au travail.	• Régie régionale de Québec	Printemps 2003	
3.8 Analyser, deux fois par année, l'évolution de la situation de la présence au travail dans le secteur des soins infirmiers.	• Comité régional main-d'œuvre infirmière • Comité de suivi régional en gestion de la présence au travail	Printemps 2003 Hiver 2004	

Axe 4

Valorisation de la profession infirmière

Axe 4 Valorisation de la profession infirmière

Objectif :
Accentuer la visibilité de la profession infirmière auprès de la relève.

Actions	Partenaires concernés	Échéancier	Suivi
4.1 Augmenter la participation des infirmières et infirmiers à des groupes de travail ad hoc au niveau régional.	• Établissements • FIIQ • Maisons d'enseignement • Régie régionale de Québec	Continu	
4.2 Soutenir la mise en place de mesures efficaces d'attraction et de rétention afin d'inciter les jeunes à choisir la profession infirmière et de maintenir dans la profession ceux et celles déjà en place.	• Établissements • Régie régionale de Québec • Comité jeunesse ORIIQ	Continu	Projet ENVOL
4.3 Encourager des projets-pilotes mettant en valeur la profession infirmière.	• Établissements • Régie régionale de Québec • Comité jeunesse ORIIQ	Continu	
4.4 Tenir un colloque régional annuel sur la planification de la main-d'œuvre infirmière.	• Comité régional main-d'œuvre infirmière • Régie régionale de Québec	Mai 2003	En cours de préparation
4.5 Diffuser de l'information relative à l'évolution du dossier de la main-d'oeuvre infirmière.	• Régie régionale de Québec	Continu	